

Epl Territoires 2020

Principales conclusions adoptées par le Conseil d'administration du 8 septembre 2020

Le plan stratégique Epl Territoires 2020 a été adopté par le Conseil d'administration du 7 mars 2012.

Sa mise en œuvre a aussitôt été engagée sous l'impulsion du Comité stratégie, présidé par Jean-Léonce DUPONT puis par Richard LIOGER.

Un bilan à mi-parcours a été dressé par le Conseil d'administration du 22 septembre 2016. Il a confirmé la trajectoire et ses modalités, tout en ajustant quelques priorités.

Un bilan détaillé à fin 2020 est en cours d'élaboration.

La présente note vise à établir une conclusion synthétique en 3 points :

1. Consécration de la stratégie de gamme

Le précédent plan stratégique mis en œuvre entre 2003 et 2009 visait à introduire une gamme d'Entreprises publiques locales dans le paysage local français :

- Les 3 composantes Sem, Spl et SemOp sont connues, identifiées et utilisées par les élus. Elles ont su faire face avec succès à une offensive sans précédent de l'État en 2018 et 2019. Pour autant, la Sem doit continuer de conforter son positionnement, et la SemOp démarre doucement.
- Le positionnement entre les différentes composantes s'est clarifié, les débats générateurs de confusion sur la Sem in house et la possibilité pour la Spl d'intervenir pour des tiers ont quasiment disparu.
- La filiale, 4^{ème} composante « génération spontanée » et de ce fait objet de critiques et questionnements, est en voie de plus grande sécurisation et consolidation grâce à la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale où elle occupe une place importante.

2. Poursuite de la montée en puissance de la gamme Epl dans de nombreux champs de l'action publique locale :

- Services à la personne (médico-social, maintien à domicile, vieillissement, petite enfance, restauration collective)
- Patrimonial et immobilier d'entreprise
- Transition écologique et environnement (ENR, rénovation énergétique...)
- Ingénierie publique
- Tourisme, culture, loisirs
- Cœur de ville
- Dans la reconfiguration en cours des bailleurs sociaux, la Sem immobilière passe du positionnement d'outil menacé et en déclin à celui de composante moteur tant de l'univers des organismes de logement social que du mouvement des Epl.

Ces 2 avancées significatives n'ont pu être obtenues que grâce :

- Au soutien déterminé et systématique des parlementaires et des élus locaux, l'impact du non cumul ayant été pour le moment compensé par un renforcement de l'activité vers les parlementaires.
- A une montée en puissance de l'action politique, auparavant circonscrite aux membres du Conseil d'administration et à quelques collaborateurs, qui est devenue l'affaire de tout « l'écosystème » :
 - Présidents et dirigeants d'Epl ;
 - Collaborateurs de la FedEpl ;
 - Fédérations d'élus ;
 - Fédérations professionnelles ;
 - Actionnaires privés.

3. Transformation de la FedEpl

Centrée sur des activités d'animation et d'assistance indifféremment mises en œuvre au national ou au régional en direction des seuls dirigeants avec la tentation croissante de proposer du « sur mesure », la FedEpl a recentré et clarifié l'ensemble de ce dispositif autour de l'accompagnement global des adhérents dans la préparation et l'anticipation de leur avenir.

Elle a surtout fait émerger une action territoriale dédiée aux élus, au titre de leurs responsabilités tant en Epl qu'en collectivité locale.

Enfin, la FedEpl a continué grâce à ces différentes évolutions de conforter l'action politique, qui conditionne plus que tout sa raison d'être comme sa crédibilité auprès de ses adhérents au cœur de son action.

Le plan stratégique Epl Territoires 2020 a atteint son objectif : la FedEpl a réussi sa mue, en devenant une association d'élus, elle a conforté son rôle aux côtés des Epl dans la préparation de leur avenir.